

POLITIQUE SECURITE SANTE ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

Parce que rien n'est plus précieux que la santé et que rien n'est pire qu'un accident grave ou mortel, parce que notre entreprise déjà tournée vers l'environnement se doit de montrer l'exemple en limitant au maximum son impact sur la nature, nous avons décidé d'inscrire FAURE EQUIPEMENTS dans une démarche d'amélioration SSE. L'entreprise, par la participation de chacun a obtenu sa certification pour 1 an. L'objectif étant d'obtenir notre renouvellement de 3 ans pour 2014 de la certification MASE-UIC.

Nos engagements vont se porter en priorité sur les points suivants :

- 1- organiser et former le personnel à la prévention sécurité (risque routier, opération de grutage et levage)
- 2- analyser les risques et accidents, les évaluer et déclencher les actions de prévention nécessaires
- 3- faire respecter les règles et consignes de sécurité et d'environnement aux travaux en atelier et sur les sites extérieurs
- 4- appliquer ces règles à l'ensemble du personnel organique mais également au personnel d'appoint, ainsi qu'au personnel sous traitant. Limiter le personnel d'appoint dans la limite des capacités d'encadrement
- 5- procéder à un accueil sécurité environnement pour tout nouveau salarié mais également pour les stagiaires, personnels d'appoint et sous-traitants
- 6- informer les salariés de leur droit d'alerte et de retrait comme le prévoit la loi 82-1097 du 23 décembre 1982
- 7- informer des dangers liés à la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux de travail
- 8- Réaliser une veille réglementaire, respecter les exigences et vérifier son application

La Direction s'engage par la présente à soutenir la mise en œuvre de cette démarche SSE en nommant Guillaume BRUGERON et Christophe JAMMES, coordinateurs et en fournissant les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.

La participation de la Direction à cette démarche est entière.
Toutefois, la réussite dépend de l'engagement de tous.

Nous comptons donc sur votre engagement pour un objectif commun de « zéro accident ».

Jean-Pierre DELTREIL

DATE

13/02/2014

Laurent LEBOZEC

DATE

13/02/2014

CODE	DESIGNATION	Crée le	MàJ	Indice de révision	page
MI 047 F	Politique SSE	09/09/11	24/01/14	C	1